

Château de Lunéville : voir en grand et plus loin

SESSION EXTRAORDINAIRE délocalisée en ce début de semaine pour le conseil départemental de Meurthe-et-Moselle qui s'est retrouvé dans la chapelle du Château de Lunéville, pour le lancement du projet de développement à dix ans. Une séance très animée avec un projet adopté.



Sixième château de France de part sa taille, joyau patrimonial et architectural unique dans le Grand Est, lieu symbolique de l'histoire de la Meurthe-et-Moselle et de la Lorraine. C'est aussi dans ce château que Voltaire, Emile de Châtelet, Montesquieu ou encore Françoise de Graffigny ont été accueillis pour travailler, construire et faire progresser la pensée des Lumières. Ici encore qu'après le décès de Stanislas, a été précipité le rattachement du Duché de Lorraine et de Bar au royaume de France. Enfin, c'est encore au château que les flammes dans cette nuit du 2 janvier 2003 se sont propagées, venant détruire des années d'histoire et des pans entiers du patrimoine. Au lendemain de l'incendie, quatre grands principes avaient été actés. Organiser la mobilisation des donateurs et des partenaires, engager la reconstruction le plus rapidement possible, maintenir un lien fort entre les Lunévillois, l'association et le château et redonner vie à la pierre en mobilisant 400 artisans et compagnons. Talents et savoir-faire ont été au rendez-vous. « Pour faire renaître le château de ses cendres et être à la hauteur du legs historique et humaniste », le Département a fait le choix d'aller au-delà de la stricte reconstruction des parties détruites. Mais avec deux propriétaires, le projet global de refondation restait difficile à poser. Le conseil départemental de Meurthe-et-Moselle s'est donc porté acquéreur de la partie militaire, la plus noble du château, comprenant les appartements ducaux, en 2017. Acte signé en mars de la même année.

« De nouvelles bases avec sens et méthode »
Mathieu Klein, président du Département, a détaillé en introduction de cette

séance délocalisée du conseil, les enjeux de ce projet de développement. « Nous scellons un moment fondateur. L'incendie a été l'occasion d'une mobilisation planétaire. Il nous fallait donc dépasser la reconstruction pour se diriger vers une stratégie globale remise à plat. En réunissant un projet. En réunissant l'ensemble des acteurs autour de la table car il était inenvisageable de rester seul à bord. Pour une nouvelle gouvernance associant la ville de Lunéville, la Communauté de communes, le Département, la Région, la DRAC mais aussi la Banque des Territoires et les associations. Toutes ces composantes ont contribué à l'engagement d'une réflexion globale collective sur le devenir du site. Avec le lancement d'un véritable projet de développement à dix ans fondé sur une stratégie patrimoniale, culturelle, touristique, économique, juridique globale, cohérente et ambitieuse. Le projet s'inscrit aussi dans une tradition de développement local de la Meurthe-et-Moselle. Prenant appui sur les atouts touristiques de tout un territoire. De Baccarat à Nancy, d'Haroué à Commercy en passant par la Colline de Ston. Nous sommes les dépositaires de cette histoire humaniste, de cette responsabilité singulière vingt ans après l'intuition partagée par Michel Dinet et

pour se diriger vers une association avec deux missions. Préparer l'évolution vers une autre structure juridique pérenne et mettre en œuvre le festival L'art du geste, le geste de l'art. C'est là l'autre temps fort de ce premier acte, le lancement d'un festival dès 2021 avec expositions, résidences d'artistes, colloques, etc sur un trimestre. Et avec un fil conducteur sur ce même thème. « Pour donner au château, une nouvelle fonction, une identité contemporaine forte à travers la mise en lumière des métiers d'art à la fois sous un angle historique et dans une vision plus contemporaine allant jusqu'au design. Et de donner à comprendre cet édifice et son histoire par la recréation d'un espace muséographique disparu », a précisé Nicole Creusot.

ACTE 1 EN 2020 : REPRISE DES TRAVAUX

Il prévoit la reprise des travaux de restauration et de mise en valeur du château. Avec l'escalier nord, les cours d'honneur et des communs, le corps central avec sa galerie et la salle des trophées. La gouvernance du site va aussi évoluer

Michel Clusse. Il ne faut pas disjoindre l'histoire du château de celles et ceux qui la couvrent. Il fallait redonner vie à la pierre, jeter de nouvelles bases pour l'avenir avec sens et méthode pour que ce joyau rayonne au-delà de nos frontières départementales mais aussi nationales. »

Le projet validé en janvier dernier à l'unanimité par le comité de pilotage s'articule en trois actes. « Nous procédons par étapes afin de permettre à chacun des partenaires de mobiliser les moyens nécessaires dans le temps, de préciser et d'ajuster le projet au fur et à mesure. Chaque phase permet l'enclenchement de la suivante. Nous voulons être ambitieux et prudent. Le pragmatisme est de mise », explique Nicole Creusot, la vice-présidente en charge du site, fière de porter ce projet.

ACTE 2 DÈS 2024 : « L'HÔTEL TU RÉVERAS »

L'ensemble des partenaires institutionnels s'engageront dans une structure de gouvernance plus formelle pour assurer le fonctionnement global du site. Le Département veillera à la restauration des ailes sud et nord des appartements ducaux en vue de la création des parcours



privé, privilégiant le volet historique, contemporain ainsi que des services. Avec un accueil, mais aussi une boutique, un salon de thé, d'une terrasse et des espaces pour l'administration. Et un hôtel ? « Pourquoi pas. Mais à ce jour on ne peut pas le dire. Il y a bien des restaurants dans certaines parties du Château de Versailles. Mais aujourd'hui à Lunéville, dans les parties du château imaginées, il n'y a plus rien. L'incendie a tout ravagé. On voit la charpente depuis le sol sur certaines parties. Alors les fantômes peuvent naître. Et les solutions se trouveront pour assurer un modèle économique viable pour un tel monument », a précisé Nicole Creusot.

ACTE 3 DÈS 2025 : « CHÂTOECONOMICUS »

L'objectif à partir de cette période est clair : développer les activités économiques. Événementiel, locations d'espaces et d'ateliers, hébergement, restauration, etc. A partir de 2030 seront entrepris la restauration des derniers bâtiments et en parallèle les aménagements relatifs aux jardins, bosquets et cour du locher et des Carrosses.

Baptiste Zamaron

▼ VERBATIM L'opposition convoque Jack Lang, les fourches et « une roulotte nancéienne »

MICHEL MARCHAL
CONSEILLER DÉPARTEMENTAL DÉLÉGUÉ AU TERRITOIRE DU LUNÉVILLOIS

Michel Marchal prend la parole pendant de longues minutes. Il retrace l'histoire du château, l'action et le manque de décisions de la majorité, convoque Albert Einstein ou encore Jack Lang. « A la lecture du document, nous devrions attendre 2030 pour voir se développer des activités économiques qui s'avèreraient opportunes. Une partie des appartements ducaux serait destinée à la réalisation d'hébergements et de lieu de restauration. Si je lis entre les lignes, ces investissements se feraient en lien avec des acteurs privés. Pouvez-vous nous préciser votre pensée ? La mobilisation de Jack Lang vous a-t-elle fait retirer le projet d'hôtel restaurant grand standing ? »

Puis l'élu se fait le porte-parole de la ruralité, des paysans : « La halle à grain, achetée environ un million d'euros et la passerelle prévue pour la relier au château, ne font l'objet d'aucun commentaire. Allons-nous la revendre ? Rien non plus dans ce rapport concernant cette magnifique fête de l'élevage qui se déroule tous les ans en septembre dans les bosquets. La rumeur nous dit que l'agriculture Meurthe et Mosellane n'aurait plus sa place dans le parc. Aurions-nous honte de notre paysannerie, les mamants seraient-ils cantonnés derrière les grilles ? La révolution française serait-elle oubliée, ici à Lunéville, dans ce château fréquenté en son temps par les philosophes du siècle des lumières ? Pour ma part, si je dois me positionner, je serai derrière la grille avec les paysans ! », lance-t-il. Rires dans la salle et propositions de plusieurs élus de gauche de lui prêter les instruments nécessaires associés à leur courant de pensée.

nouvelle structure multi partenariale est-elle la bonne solution pour faire renaître le Château ? Je ne le crois pas ! (...) L'histoire est certainement différente si ce Château était situé à Nancy ! Votre désintérêt montre une fois de plus combien, l'équité territoriale n'a pas été respectée par cette majorité départementale. Nous attendons un projet précis. Force est de constater que ce qui nous a été présenté reste finalement très vague ! Sans doute aurait-il fallu attendre quelques semaines supplémentaires pour une présentation plus aboutie mais cela ne s'insérerait pas dans votre calendrier. Il fallait absolument faire de la communication, tenter un buzz en instaurant précipitamment une session extraordinaire délocalisée. En ce début février, vous avez souhaité troquer votre roulotte de campagne pour un après-midi au château. Le château de Lunéville, méritait mieux. C'est dommage de l'utiliser, de l'instrumentaliser ainsi ! Il méritait un projet précis, ferme et ambitieux. Il méritait mieux qu'une opération de communication du candidat à la mairie de Nancy ! Pour toutes ces raisons, vous comprendrez que le groupe de l'Union de la droite et du centre votera contre ce rapport ! »

MATHIEU KLEIN
PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE MEURTHE-ET-MOSELLE

« Il est assez logique qu'un dossier aussi impactant déchaîne autant de passions. Mais il faut choisir. Vous ne pouvez pas considérer à la fois que nous sommes dans un rythme beaucoup trop lent et nous reprocher de faire des propositions qui vous apparaissent précipitées. Il est essentiel de redonner à cet emblème sa magnificence en dehors des échéances électorales. Ce projet à dix ans transcende le temps politique. Il fallait un projet global. Voilà pourquoi nous avons suspendu les crédits des donateurs. Il m'a semblé que nous devions remettre un peu d'ordre dans nos pensées. Avec tout le monde autour de la table. J'espère que la réussite de l'acte 1 et 2 ouvrira la voie d'un accompagnement de la dynamique pour la suite. Il ne sera jamais question de privatiser le Château de Lunéville. Je me porte

garant de l'intégrité patrimoniale et culturelle et de son intérêt à tous et pour tous. Nous avons tous intérêt à ce que le château rayonne. Poursuivons notre engagement dans la sérénité. Même si je remarque que pour la seconde fois, le président du groupe d'opposition lance le débat des municipales en se faisant le porte-parole de Laurent Hénart. Et vous lisez très bien les textes qu'ils vous écrivent ! », a lancé Mathieu Klein à Luc Binsinger.

CATHERINE PAILLARD
CONSEILLÈRE DÉPARTEMENTALE DE LUNÉVILLE, PREMIÈRE ADJOINTE DU MANDAT LAMBLIN ET CANDIDATE À LA MAIRIE DE LUNÉVILLE

« Comme tous mes collègues de l'Union de la droite et du centre et les Lunévillois, j'ai constaté l'inertie de votre majorité pendant cinq ans pour continuer d'une part la réhabilitation du château et d'autre part pour travailler sur une vraie volonté politique en matière d'animation. (...) Pendant 17 ans, différentes associations ont fait vivre le château en l'animant grâce à leur volonté et leur savoir-faire. (...) Cependant, je ne peux que constater que depuis quelques mois les choses évoluent. Le Parc des Bosquets a fait l'objet en 2019 d'une attention toute particulière qui a d'ailleurs été soulignée par les membres du jury de Villes et Villages Fleuris en août dernier. Récemment, Jacques Lamblin, Maire de Lunéville, dans le cadre de l'opération cœur de ville vous a écrit, monsieur le Président, pour vous faire part de notre projet de réhabilitation de la Place du Château ; place qui devra être réalisée de concert avec la cour. Vous vous êtes d'ailleurs engagé favorablement dans votre réponse. Je considère que ces deux derniers points sont une avancée considérable pour Lunéville et pour le château. Je ne peux qu'encourager cette démarche. Je voterai pour la délibération proposée. »